

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Électeurs de gauche, venez choisir votre candidature de
second tour !

Le 9 octobre : Venez voter

Martine Aubry !

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : dimanche 18 septembre 2011

Démocratie & Socialisme

Tous les électeurs de gauche sont concernés

Les Primaires citoyennes concernent tous les électeurs de gauche et pas seulement les sympathisants du Parti socialiste ou du Parti radical de gauche : les électeurs de gauche qui, lors du premier tour de l'élection républicaine du 22 avril, se prononceront pour une autre candidature que celle issue de ces Primaires citoyennes, ont le moyen de choisir la candidature qui sera très probablement celle qui représentera la gauche au second tour du 6 mai 2012.

Choisir la candidature du second tour pour que la gauche ne puisse pas être confondue avec la droite, c'est choisir celle qui motive le plus les électeurs de gauche pour éviter une répétition du 21 avril 2002 ou une défaite comme en 2007.

Pour rassembler la gauche : Martine Aubry !

Plus que d'autres, la candidature de Martine Aubry porte la question sociale. Avec elle, il n'est pas question de « règle d'or ». Elle a réaffirmé que le zéro déficit n'était pas une fin en soi, que la gauche ne devait pas seulement gérer mais était là pour transformer la société, et inventer un nouveau modèle de développement alors que l'actuel, soumis à la finance, est en faillite. Martine Aubry pose aussi la question de l'urgence écologique.

Le 9 octobre, votons et faisons voter pour celle qui s'est prononcée pour « une maison commune de la gauche ».

Primaires : comment ça marche ?

Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010 peuvent voter. Tous les mineurs qui auront 18 ans au moment de la présidentielle, ainsi que les mineurs membres du PS ou du MJS et les citoyens étrangers membres du PS ou du MJS pourront également voter à condition de s'être inscrits sur le site www.lesprimairescitoyennes.fr avant le 13 juillet. Des modalités de votes spécifiques ont été retenues pour les Français résidant à l'étranger.

Pour pouvoir voter, chacun devra, sur place, s'acquitter d'une participation aux frais de 1 euro et signer une déclaration par laquelle il affirmera se reconnaître dans les valeurs de la gauche. Les Primaires citoyennes se tiendront les dimanches 9 (1er tour) et 16 (2nd tour) octobre. Elles permettront de départager 6 candidatures déclarées : Martine Aubry, Jean-Michel Baylet, François Hollande, Arnaud Montebourg, Ségolène Royal et Manuel Valls.

Sur le site dédié, www.lesprimairescitoyennes.fr, chacun peut prendre connaissance de ces différentes candidatures et des arguments qui sont échangés. **Dans la liste des milliers de bureaux de vote primaires qui y apparaissent, chacun trouvera son propre bureau de vote en face de son bureau de vote des élections républicaines.**